



LES COMPTEURS DE CHALEUR ET D'EAU RELEVÉS PAR COMMUNICATION RADIO ENTRAÎNENT-ILS UNE POLLUTION ÉLECTROMAGNÉTIQUE?

Des systèmes de relevé centralisés sont généralement utilisés de nos jours afin qu'il ne soit plus nécessaire de pénétrer dans les logements à la date du relevé des compteurs de chaleur et d'eau. Outre les transmissions filaires (par ex. un M-Bus), on recourt souvent à des systèmes avec relevé via un système radio. Dans la société actuelle connectée, des discussions reviennent régulièrement sur le thème de la pollution électromagnétique et des effets des systèmes radio sur la santé. Voici les questions les plus fréquentes et les réponses sur le thème de la communication radio pour les systèmes de mesure de la chaleur et de l'eau. Les réponses se rapportent au système radio NeoTel de NeoVac.

Les compteurs émettent-ils souvent par radio?

Les compteurs émettent par radio sur appel, pendant quelques secondes par an. Selon la norme de construction standard, le relevé est effectué 1 à 12 fois par an.

Quelle est la puissance de transmission?

La puissance d'émission est inférieure à 10 mW et donc sur un canal sans licence. Les systèmes permettant d'ouvrir les portes de garage et les jouets télécommandés émettent par radio dans la même catégorie de puissance. À titre de comparaison, la puissance est environ 200 fois moindre que celle d'un téléphone portable avec lequel on communique plus longtemps des milliers de fois plus, directement à l'oreille qui plus est.

Les données sont-elles sûres? Permettent-elles de créer des profils d'activité?

La technologie de communication sans fil pour les appareils de mesure sur le terrain utilise normalement un chiffrement AES. Sans clé, les données ne peuvent pas être analysées. Simultanément, il faut également savoir où tel appareil est installé. Les données sont sauvegardées sur les serveurs internes de NeoVac et protégées contre tout accès externe selon les dernières connaissances en la matière. L'actualité des données étant beaucoup trop faible (1 à 12 enregistrements de données par an), il n'est donc pas non plus possible de tirer des conclusions sur une présence des résidents.

Quelle est la tendance dans la transmission des données?

Des transmissions plus fréquentes seront visées à l'avenir afin par exemple de pouvoir constater des fuites, des réservoirs de chasse d'eau poreux, etc. sur base des valeurs du compteur. Il est en outre possible de montrer à l'utilisateur du logement sa consommation personnelle de manière plus actuelle afin qu'il n'ait pas de mauvaise surprise le jour du décompte. Avec ces solutions, la fréquence de transmission est d'une fois par jour environ pendant quelques secondes à la puissance décrite plus haut.

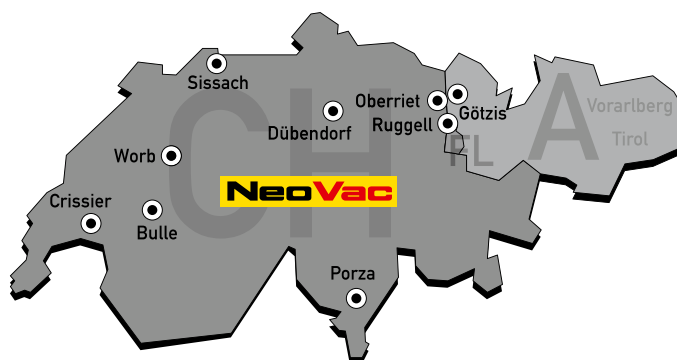


Il existe des compteurs qui émettent par radio à intervalles de quelques secondes, semble-t-il?

Oui, il s'agit en général de smart meters (compteurs intelligents) des services communaux (par ex. des compteurs d'eau pour immeubles radio avec un M-Bus sans fil). Ces compteurs se trouvent dans une cave ou un local technique. Ils émettent par radio à intervalles réguliers l'enregistrement de données actuel qui est transmis par ex. au compteur électrique et envoyé au service communal via une Power Line. Les données peuvent aussi être recueillies par un véhicule passant devant le logement qui dispose de l'équipement correspondant (par ex. collecte des déchets). Le service des eaux obtient ainsi des relevés de compteurs actuels sans relevé manuel. La puissance d'émission de cette méthode passe également par un canal sans licence et est plusieurs centaines de fois inférieure aux valeurs de la téléphonie mobile.

Quelle est l'ampleur des effets possibles sur la santé?

Nous nous conformons aux prescriptions légales relatives aux valeurs maximales autorisées. À cet égard, nous sommes nettement en dessous de celles-ci avec nos systèmes. Les avis divergent énormément à propos de l'évaluation des effets de la pollution électromagnétique sur la santé. Si une personne estime qu'elle souffre d'hypersensibilité au rayonnement par ondes radio, il faut surtout commencer par renoncer aux vieux téléphones fixes sans fil, WLAN et téléphones portables qui émettent un rayonnement incomparablement plus élevé. Cela importe toutefois peu si les voisins utilisent de tels systèmes. Dans le monde connecté actuel, il devient pratiquement impossible de se priver de ce confort (ou éviter des dégâts, selon le point de vue). Il faudrait mettre en place des lois internationales et des interdictions.



Siège principale NeoVac ATA SA

Eichastrasse 1, 9463 Oberriet, Téléphone +41 (0)58 715 50 50, Fax +41 (0)58 715 54 58
www.neovac.ch, info@neovac.ch

Succursales

Bâle Netzenstrasse 4, 4450 Sissach, Téléphone 058 715 55 60, Fax 058 715 55 79

Berne Bollstrasse 61, 3076 Worb, Téléphone 058 715 55 80, Fax 058 715 55 99

Fribourg Rue de l'Etang 11, 1630 Bulle, Téléphone 058 715 56 00, Fax 058 715 56 19

Tessin Piazza Soldati 3, 6948 Porza, Téléphone 058 715 56 20, Fax 058 715 56 39

Vaud Chemin de l'Esparcette 4, 1023 Crissier, Téléphone 058 715 52 30, Fax 058 715 52 49

Zurich Im Schossacher 13, 8600 Dübendorf, Téléphone 058 715 55 40, Fax 058 715 55 59

Liechtenstein Habrüti 1, 9491 Ruggell, Téléphone +423 373 28 44, Fax +423 373 33 11

Autriche Lastenstrasse 35, 6840 Götzis, Téléphone +43 (0)5523 537 33, Fax +43 (0)5523 537 44